



LES JEUNES
IHEDN

[EN CLAIR]

LE CONSEIL DE LA PAIX DE DONALD TRUMP

MOTIVATIONS GÉOPOLITIQUES ET
IMPLICATIONS DE L'ADHÉSION DES ÉTATS DU
GOLFE ET D'AFRIQUE DU NORD



Par Sarah Maillet

Ce texte n'engage que la responsabilité de l'auteur. Les idées ou opinions émises ne peuvent en aucun cas être considérées comme l'expression d'une position officielle de l'association Les Jeunes IHEDN.

À PROPOS DE L'ARTICLE

Le 17 janvier 2026, Donald Trump annonçait la création du « Conseil de la Paix ». Initialement destiné à la reconstruction de Gaza, cet organe s'est élargi en une organisation internationale visant à promouvoir la stabilité et une gouvernance légitime dans les zones de conflit. Présidé à vie par Trump, qui bénéficie d'un droit de veto et d'un contrôle total sur les admissions, et permettant l'achat d'un siège permanent pour un milliard de dollars, le Conseil est vivement critiqué pour son caractère « transactionnel » et son déficit de légitimité démocratique.

Cet article analyse dans quelle mesure le Conseil de la Paix constitue une alternative pragmatique à l'Organisation des Nations Unies. Il examine comment l'adhésion massive des États du Golfe et d'Afrique du Nord (Égypte, Maroc) renforce l'influence américaine dans la région, tout en révélant les intérêts économiques, sécuritaires et géopolitiques de ces pays, ainsi que les implications à moyen et long terme de cette initiative.

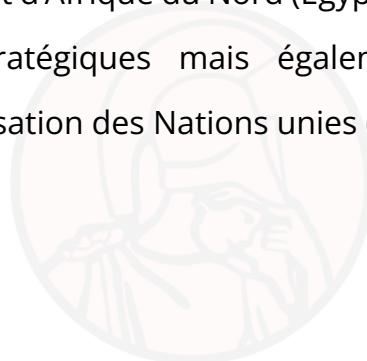
| 3

À PROPOS DE L'AUTEUR



Sarah Maillet est actuellement en alternance chez AXA Group Operations en tant que *Threat Anticipation Analyst*. Après plusieurs formations tournées vers la politique internationale, la sécurité, les conflits et les droits de l'Homme, elle finit ses études en formation géopolitique GEOINT à Sorbonne Université.

Le 17 janvier 2026, le président américain Donald J. Trump avait annoncé la création du « *Board of Peace* » (« Conseil de la Paix »)¹. Initialement conçu pour la reconstruction de Gaza, le Conseil s'est élargi, selon sa charte pour devenir une « *une organisation internationale [visant] à promouvoir la stabilité, à rétablir une gouvernance fiable et légitime et à garantir une paix durable dans les régions touchées ou menacées par des conflits* »². Cette charte ne mentionne pas le peuple palestinien. À cela s'ajoute des détails dans l'organisation du Conseil qui font débat sur la scène internationale, notamment, la présidence à vie de Donald Trump ainsi que la possibilité d'acheter un siège permanent à un milliard de dollars américains³. Le président américain a invité une soixantaine de pays à participer au comité mais n'a pas étendu son invitation aux pays subsahariens⁴. L'adhésion massive des pays du Golfe et d'Afrique du Nord (Égypte, Maroc) révèle à la fois des intérêts économiques, stratégiques mais également un repositionnement géopolitique face à l'Organisation des Nations unies (ONU).



¹ GATINOIS, Claire. « Gaza : le « conseil de la paix » de Donald Trump n'enflamme pas les leaders mondiaux ». *Le Monde* [en ligne], 20 janvier 2026 [consulté le 21/03/2026]. Disponible sur : https://www.lemonde.fr/international/article/2026/01/20/le-conseil-de-la-paix-de-donald-trump-n-enflamme-pas-les-leaders-mondiaux_6663296_3210.html.

² Board of Peace Charter – article 1.

³ HADJAR Aouardi. « « Board of Peace » ou « Trump's World »? ». *IRIS* [en ligne], 19 février 2026 [consulté le 12/03/2026]. Disponible sur : <https://www.iris-france.org/board-of-peace-ou-trump-world/>.

⁴ GATINOIS, Claire. Op.cit.

otages sont libérés, mais le cessez-le-feu est violé ; plus de 600 Palestiniens sont tués entre octobre 2025 et février 2026⁷. Néanmoins, dans ce contexte, la charte du Conseil est signée le 22 janvier 2026 à Davos, en Suisse, devant 25 dirigeants⁸. La première session plénière se tient le 19 février à Washington, où Trump annonce 10 milliards de dollars américains, auxquels s'ajoutent 7 autres milliards venant de 9 pays, destinés à la reconstruction de Gaza (création de 100 000 logements à Rafah et d'une « nouvelle Gaza »)⁹.

Ce nouveau Conseil est qualifié dans la presse de « *Conseil de sécurité bis* » et de « *diplomatie transactionnelle* » sans contrôle démocratique¹⁰, puisqu'il est présidé à vie par Donald Trump qui est doté d'un droit de veto et d'un contrôle total sur les admissions et les résolutions. La cotisation s'élève à 1 milliard de dollars américains pour un siège permanent (renouvelable tous les trois ans)¹¹. Les objectifs officiels du Conseil, définis dans la charte, portent sur la reconstruction et l'administration transitoire de Gaza – incluant la démilitarisation du Hamas et le déploiement d'une force de stabilisation internationale de 20 000 hommes.

Le Conseil est composé d'un Conseil principal de la Paix (principalement constitué de chefs d'État), d'un Conseil exécutif (axé sur la diplomatie et l'investissement), et

⁷ « Gaza : malgré le cessez-le-feu, les civils continuent de mourir ». *ONU* [en ligne], 26 février 2026 [consulté le 12/03/2026]. Disponible sur : <https://news.un.org/fr/story/2026/02/1158473>.

⁸ « À Davos, Trump signe la charte pour la création de son "Conseil de paix" ». *Euronews* [en ligne], 22 janvier 2026 [consulté le 21/03/2026]. Disponible sur : <https://fr.euronews.com/2026/01/22/a-davos-trump-signe-la-charte-pour-la-creation-de-son-conseil-de-paix>.

⁹ « Donald Trump réunit son premier Conseil de la paix et promet 10 milliards de dollars ». *Le Monde* [en ligne], 19 février 2026 [consulté le 21/03/2026]. Disponible sur : https://www.lemonde.fr/international/article/2026/02/19/donald-trump-reunit-son-premier-conseil-de-la-paix-et-promet-10-milliards-de-dollars_6667445_3210.html.

¹⁰ (de) GERMON, Laetitia. « Donald Trump veut créer un "Conseil de paix" concurrent de l'ONU, la France décline l'offre ». *Radio France* [en ligne], 19 janvier 2026 [consulté le 12/03/2026]. Disponible sur : <https://www.radiofrance.fr/franceinfo/podcasts/les-documents-franceinfo/donald-trump-veut-creer-un-conseil-de-paix-concurrent-de-l-onu-la-france-decline-l-offre-7994002>.

¹¹ « Gaza : les candidats à un siège permanent au conseil de la paix devront verser plus de 1 milliard de dollars, selon un document obtenu par l'AFP ». *Le Monde* [en ligne], 19 janvier 2026 [consulté le 21/03/2026]. Disponible sur : https://www.lemonde.fr/international/article/2026/01/19/gaza-les-candidats-a-un-siege-permanent-au-conseil-de-la-paix-devront-verser-plus-de-1-milliard-de-dollars-selon-un-document-obtenu-par-l-afp_6663230_3210.html#:~:text=Les%20Etats%20qui%20souhaitent%20s%C3%A9curiser,maximale%20de%20trois%20ans%20%C2%BB%20renouvelable.

d'un Conseil exécutif de Gaza, chargé de diriger le Comité national pour l'administration de Gaza, qui doit administrer le territoire¹².

Certaines adhésions soulèvent des interrogations légitimes en raison de la concentration excessive de pouvoir entre les mains de Trump et de l'absence de mécanismes démocratiques. Les points notables sont la présence de personnalités, telles que Jared Kushner (gendre de Donald Trump), comme membres du Conseil de la Paix¹³. En plus de ces membres, l'adhésion de pays ayant une vision diplomatique proche de celle de Trump, (Émirats arabes unis, Qatar, Égypte) au sein des conseils exécutifs, fait également débat quant au potentiel d'un Conseil peu démocratique et marqué par des logiques de pouvoir plus coercitives¹⁴.

Pragmatisme géopolitique et intérêts économiques : le soutien des États du Golfe et de certains acteurs nord-africains au Conseil de la Paix

Les pays du Golfe sont fortement impliqués dans ce Conseil de la Paix, car directement concernés par la stabilité régionale, la sécurisation des routes commerciales et les investissements post-conflit à Gaza. Parmi les membres fondateurs ou signataires de la charte figurent l'Arabie Saoudite, les Émirats Arabes Unis (au Conseil exécutif de Gaza) et le Qatar (au Conseil exécutif de Gaza). Bahreïn et le Koweït ont confirmé leur intention de joindre le Conseil, assortie d'une contribution financière.

¹² SUDWORTH, John. « Big names on Trump's peace panel face huge challenges in Gaza ». *BBC News* [en ligne], 17 janvier 2026 [consulté le 21/03/2026]. Disponible sur : <https://www.bbc.com/news/articles/c07xv9r422o>.

¹³ « Gaza : Tony Blair, Marco Rubio, Jared Kushner et Steve Witkoff parmi les sept membres du conseil de la paix révélés par Donald Trump ». *Le Monde* [en ligne], 17 janvier 2026 [consulté le 11/04/2026]. Disponible sur : https://www.lemonde.fr/international/article/2026/01/17/gaza-tony-blair-marco-rubio-jared-kushner-et-steve-witkoff-parmi-les-sept-membres-du-conseil-de-la-paix-reveles-par-donald-trump_6662601_3210.html.

¹⁴ HOLMES, Oliver. « Authoritarians, strongmen and dictators: who is on Trump's Board of Peace? ». *The Guardian* [en ligne], 19 février 2026 [consulté le 11/04/2026]. Disponible sur : <https://www.theguardian.com/us-news/2026/feb/19/authoritarians-strongmen-and-dictators-who-is-on-trumps-board-of-peace>.

En ce qui concerne l'adhésion des pays d'Afrique du Nord, seuls l'Égypte et le Maroc ont rejoint pleinement le Conseil de la Paix. Le Maroc, a été le premier pays d'Afrique du Nord à le rejoindre comme membre fondateur¹⁵. Les intérêts des deux pays sont pragmatiques : accès privilégié aux contrats de reconstruction, prolongation des accords d'Abraham pour une normalisation avec Israël et influence accrue face à l'Iran¹⁶. L'Égypte est très impliquée dans la phase II du plan Trump, représentée par Hassan Rashad des services de renseignement au Conseil exécutif de Gaza. Ce dernier a un rôle clé dans la formation policière et la sécurisation des frontières, sans pour autant être membre du Conseil de la Paix¹⁷. Ces adhésions répondent à des intérêts concrets : pour l'Égypte, un contrôle renforcé sur le dossier Gaza et une aide économique directe¹⁸ et pour le Maroc, un renforcement des liens avec Washington et Israël, déjà normalisés par les accords d'Abraham¹⁹. Ces adhésions contrastent avec la prudence européenne, comme l'a illustré le refus français de rejoindre l'initiative²⁰, et s'expliquent par des calculs stratégiques des pays arabes.

Implications géopolitiques à moyen et long terme

Sur le plan géopolitique, le Conseil de la Paix renforce nettement l'influence américaine²¹ et celle des régimes du Golfe et d'Afrique du Nord, tandis que l'ONU

¹⁵ HUME-FERKATADJI, François. « Le Maroc est le premier pays africain à annoncer vouloir rejoindre le « Conseil de paix » de Donald Trump ». *RFI* [en ligne], 20 janvier 2026 [consulté le 12/03/2026]. Disponible sur : <https://www.rfi.fr/fr/afrique/20260120-le-maroc-est-le-premier-pays-africain-%C3%A0-annoncer-vouloir-rejoindre-le-conseil-de-paix-de-donald-trump>.

¹⁶ CHTATOU, Mohamed. « Le Maroc et le « Conseil de la Paix ». » *The Times of Israel* [en ligne], 27 février 2026 [consulté le 30/04/2026]. Disponible sur : <https://frblogs.timesofisrael.com/le-maroc-et-le-conseil-de-la-paix/>.

¹⁷ AL-GAMAL, Samar. « Gaza : l'équilibre subtil du Caire ». *Ahram Info* [en ligne], 21 janvier 2026 [consulté le 12/03/2026]. Disponible sur : <https://french.ahram.org.eg/News/77373.aspx>.

¹⁸ « Conseil de Gaza : l'Égypte exige le déploiement de la force internationale et le retrait d'Israël ». *TRT Afrika* [en ligne], 18 janvier 2026 [consulté le 12/03/2026]. Disponible sur : <https://www.trtafrika.com/francais/article/8d7c24684cc9>.

¹⁹ AUBLANC, Alexandre. « Pourquoi le roi du Maroc a accepté de rejoindre le « conseil de la paix » de Donald Trump ». *Le Monde* [en ligne], 20 janvier 2026 [consulté le 12/03/2026]. Disponible sur : https://www.lemonde.fr/afrique/article/2026/01/20/pourquoi-le-roi-du-maroc-a-accepte-de-rejoindre-le-conseil-de-la-paix-de-donald-trump_6663420_3212.html.

²⁰ (de) GERMON, Laetitia. Op.cit.

²¹ MILLARD, Paul. « Le Conseil de la paix, "reflet de l'ego de Trump", vise-t-il à remplacer l'ONU ? ». *France 24* [en ligne], 19 février 2026 [consulté le 21/03/2026]. Disponible sur : <https://www.france24.com/fr/am%C3%A9riques/20260219-conseil-de-la-paix-reflet-de-l-ego-de-trump-vise-t-il-%C3%A0-remplacer-l-onu-etats-unis-gaza-israel>.

et l'Europe sont relativement marginalisées (seuls deux pays de l'Union Européenne ont obtenu le statut d'observateurs : la Hongrie et la Bulgarie²²)²³.

Certains risques associés à cette initiative apparaissent. D'une part, ce Conseil est susceptible d'entrer en concurrence directe avec les mécanismes existants des Nations unies, contribuant ainsi à une fragmentation de la gouvernance internationale²⁴. D'autre part, du fait de sa formation, il pourrait favoriser une redéfinition de la paix comme un objet transactionnel, s'inscrivant dans une logique de « *deal* » inspirée d'approches récentes de la diplomatie américaine²⁵. Enfin, cette structure s'expose à des critiques récurrentes portant sur son déficit de légitimité démocratique²⁶.

À plus long terme, l'hypothèse d'une résolution rapide du conflit à Gaza — reposant sur la reconstruction du territoire et sa démilitarisation — pourrait théoriquement conduire à une extension du mandat du Conseil à d'autres théâtres de crise, tels que l'Iran, le Sahel ou encore la mer Rouge. Toutefois, un tel scénario apparaît, à ce stade, de plus en plus incertain. En effet, les conflits récents montrent un « *écart croissant entre le contrôle de l'escalade et la résolution politique* »²⁷.

²² « Première réunion du "Conseil de paix" de Donald Trump : les Européens en observateurs ». *Vie publique* [en ligne], 20 février 2026 [consulté le 12/03/2026]. Disponible sur : <https://www.vie-publique.fr/en-bref/302120-conseil-de-paix-de-donald-trump-les-europeens-en-observateurs>.

²³ CHASTAND, Jean-Baptiste ; KAVAL, Allan ; LEDUC, Marine ; RAFENBERG, Marine et VALLET, Cédric. « Les Européens en ordre dispersé face au Conseil de la paix de Donald Trump ». *Le Monde* [en ligne], 18 février 2026 [consulté le 21/03/2026]. Disponible sur : https://www.lemonde.fr/international/article/2026/02/18/les-europeens-en-ordre-disperse-face-au-conseil-de-la-paix-de-donald-trump_6667191_3210.html.

²⁴ RAMEL, Frédéric. « Naviguer sur l'océan multilatéral : lost in décomposition ? ». *Gestrategia* [en ligne], 19 juin 2025 [consulté le 11/04/2026]. Disponible sur : <https://www.geostrategia.fr/naviguer-sur-locean-multilateral-lost-in-decomposition/>.

²⁵ QUESSARD, Maud. « La puissance sans principe – Géopolitique du trumpisme ». *Étude 126 – IRSEM* [en ligne], septembre 2025 [consulté le 11/04/2026]. Disponible sur : https://www.irsem.fr/storage/file_manager_files/2025/10/etude-irsem-126-quessard-ok-v2-2.pdf.

²⁶ Ibid.

²⁷ BHAMIDPATI, Gopi Krishna. « Pauses Without Peace: What Last Year's Ceasefires Reveal About Global Conflict Management ». *War on the Rocks* [en ligne], 11 février 2026 [consulté le 11/04/2026]. Disponible sur : <http://warontherocks.com/2026/02/pauses-without-peace-what-last-years-ceasefires-reveal-about-global-conflict-management/>.

À l'inverse, un échec entamerait durablement la crédibilité personnelle de Donald Trump, en révélant les limites de son approche face à des environnements conflictuels complexes, comme en témoignent les situations actuelles à Gaza et au Venezuela²⁸. Une telle évolution contribuerait également à fragiliser la légitimité et l'attractivité de cette initiative parallèle sur la scène internationale²⁹.

Conclusion

En conclusion, le Conseil de la Paix constitue une illustration particulièrement éclairante d'une diplomatie à dominante transactionnelle. En effet, elle est caractérisée par une adhésion notable de plusieurs États du Golfe et d'Afrique du Nord, tels que l'Égypte et le Maroc, motivée par la perspective de bénéfices concrets en termes économiques, politiques et stratégiques. Toutefois, cette dynamique semble s'opérer au détriment du multilatéralisme traditionnel, en accentuant sa fragmentation.

L'évolution de cette initiative demeure à cette heure incertaine : elle pourrait s'institutionnaliser en un forum international structurant, ou rester un cadre restreint, sélectif et largement influencé par des logiques de pouvoir individualisées³⁰.

²⁸ BADDU, Ali et L'HOURL, Marion. « Capture de Nicolas Maduro : "Un des éléments d'un tournant plus vaste pour le pire", selon l'historien Justin Vaïsse ». *Radio France* [en ligne], 4 janvier 2026 [consulté le 12/03/2026]. Disponible sur : <https://www.radiofrance.fr/franceinter/podcasts/l-invite-de-8h20/le-grand-entretien-du-dimanche-04-janvier-2026-4345350>.

²⁹ PARIS, Gilles. « Donald Trump est le président de l'instabilité et de l'incertain, mais de plus en plus à ses dépens ». *Le Monde* [en ligne], 25 février 2026 [consulté le 12/03/2026]. Disponible sur : https://www.lemonde.fr/idees/article/2026/02/25/donald-trump-est-le-president-de-l-instabilite-et-de-l-incertain-mais-de-plus-en-plus-a-ses-depens_6668183_3232.html.

³⁰ JONES, Bruce. « Trump's 'Board of Peace' and the multilateral order ». *Brookings* [en ligne], 2 février 2026 [consulté le 11/04/2026]. Disponible sur : <https://www.brookings.edu/articles/trumps-board-of-peace-and-the-multilateral-order/>.



publication@jeunes-ihedn.org